

Saint-Fraimbault. Le foyer Anaïs de Perrou lauréat des Drôles de jardins

Les participants au concours étaient réunis à la salle des fêtes, mercredi 6 novembre, pour la proclamation des résultats.



Chacun des membres du foyer Anaïs a apprécié le classement et a remercié, soit par une chanson, soit par quelques mots | OUEST-FRANCE

Mercredi 6 novembre, les participants au concours des Drôles de jardins étaient réunis à la salle des fêtes de Saint-Fraimbault pour la proclamation des résultats. Étaient également présents, Camille Brout chargée du développement touristique et Arnaud Bonnet, le jardinier.

« **Qui, depuis deux ans, a déjà marqué de son empreinte l'embellissement du patrimoine** », a précisé le maire Eric Leroux. Cette année, neuf parcelles sur le thème de Ça bouge ! ont été créés. « **Je remercie les participants car je connais leurs difficultés à sortir du temps et du budget afin de participer** », a ajouté Eric Leroux.

C'est en l'absence de Christine Tartier, responsable du projet, que Christophe Cichy, adjoint, a présenté le palmarès : le foyer de vie Anaïs de Perrou a reçu le 1^{er} prix, Génération Mouvement de Saint-Fraimbault le 2^e, la parcelle des conseillers municipaux le 3^e, l'IME la Passerelle d'Alençon le 4^e, l'école Jeanne d'Arc de Céaucé le 5^e, le pavillon 2 du centre Hospitalier de Nord Mayenne le 6^e, l'Ehpad les Myosotis de Passais le 7^e et la MFR de Pré-en-Pail les 8^e et 9^e prix.

Le concours, également ouvert aux visiteurs, permet de récompenser la personne qui se rapproche le plus du classement du jury. La lauréate est Monique Hamel de Cherbourg qui a reçu un coffret de produits du terroir.

Le thème de l'an prochain sera Faites vos jeux. Arnaud Bonnet qui avait semé de la jachère fleurie entre les parcelles, du plus bel effet, réfléchit à d'autre séparation comme du maïs, des courges au sol ou encore des haricots grimpants. Il attend des idées et des conseils de la part des habitants ou des passionnés de jardinage avant de prendre sa décision.